



## Soutenir l'école Diwan de Bourbriac Document à destination des entreprises

**Une nouvelle école Diwan ouvrira en septembre à Bourbriac**, dans le bourg, à côté du centre de loisirs de Roudoué.

**Nous vous proposons de soutenir son lancement.** Plusieurs modalités existent :

- don de matériel
- don financier
- don de service

### **Pour les entreprises, un don déductible des impôts :**

**Notre association est reconnue d'utilité publique**, et à ce titre, quelque soit la formule choisie, les entreprises assujetties à l'impôt sur les revenus ou sur les sociétés peuvent bénéficier d'une **déduction fiscale égale à 60% du don** dans la limite de 5‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel. Nous leur transmettons, sur simple demande un reçu fiscal (document Cerfa) précisant le montant du don (pour un don en matériel ou service, la contribution est valorisée au prix de revient ou à la valeur nette comptable pour les éléments inscrits à l'actif de l'entreprise).

**Pour les particuliers 66% du don est déductible des impôts** dans la limite de 20% du revenu imposable. Nous transmettons également un reçu fiscal.

### **Quelques bonnes raisons de soutenir Diwan :**

- **soutenir le développement de la langue largement plébiscitée par les Bretons** : 88% y sont attachés, 82% souhaitent qu'elle soit enseignée (sondages TMO réalisés sur les 5 départements)
- depuis l'ouverture de sa 1ère école en 1977, Diwan a largement fait ses preuves (100% de réussite au brevet pour le collège Diwan de Plésidy, 98% au bac), a poursuivi son développement (51 établissements Diwan), mais **les écoles Diwan, laïques et gratuites, sont associatives et doivent assurer leur propre financement.**
- **participer à une dynamique locale** créée par les écoles Diwan : création d'emplois directs, organisation d'événements culturels, visibilité dans la presse, travail avec les artisans et entreprises locales.

### **Quelques exemples de dépenses à la charge de l'association :**

- salaire de l'assistante maternelle (le poste d'enseignant est pris en charge par le réseau Diwan)
- location des locaux à la communauté de communes
- travaux d'aménagements des locaux : cloisons, isolation, électricité, plomberie
- équipements scolaires : tables, chaises et lits pour maternelles, armoires, étagères...
- matériel pédagogique : jeux, peinture, matériel de bureau...

→ *Pour un don de matériel, suivant votre activité, un listing plus précis peut vous être remis, ainsi que deux plans de l'école en 3D (locaux actuels, locaux après travaux)*

→ *Pour tout renseignement supplémentaire vous pouvez nous joindre au 06 45 57 72 85 ou par internet : [diwan.boulvriag@gmail.com](mailto:diwan.boulvriag@gmail.com) Site : <http://skoazell.diwan-boulvriag.org> Facebook : [diwan boulvriag](#)*